

Note Méthodologique : Coordination Sécurité et Protection de la Santé SPS en Construction BTP

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Cadre de gouvernance prévention dès la conception jusqu'au repli final.
- Anticiper les interférences/coactivités et maîtriser les risques majeurs.
- Traçabilité via PGC et registre-journal, avec points de contrôle factuels.
- Échanges ciblés et consignes claires sur zones critiques pour le terrain.
- Alignement MOA, MOE, coordonnateur SPS et entreprises pour un chantier sûr et fluide.

Point clé : PGC lisible et vivant, arbitrages tracés sous 72 h, mises à jour sous 10 jours ouvrés après changement majeur, et revue mensuelle des indicateurs (12/an).

Objectifs de la mission

- Réduire les expositions critiques par une planification séquencée et réaliste.
 - Clarifier les responsabilités et jalons ("qui fait quoi, quand, où").
 - Formaliser un PGC clair, mis à jour à chaque changement notable.
 - Outiller le suivi : réunions, visites sécurité, registre-journal, indicateurs.
 - Capitaliser le retour d'expérience en fin d'opération.
 - Indicateurs cibles : fréquence d'accidents < 1 / 200 000 h et revue mensuelle documentée (12/an).
-

Périmètre / livrables attendus

- PGC structuré par zones/phases/mesures (20–40 pages) + fiches de zones et plans visuels (accès, flux, protections, secours, déchets).
 - Matrice risques/interfaces priorisées et scénarios de coactivités (levage, énergie, circulation).
 - Registre-journal tenu et diffusé sous 48–72 h, avec index mensuel (12 consolidations/an).
 - Tableau de bord mensuel des indicateurs et des actions correctives tracées.
 - Rituels et supports terrain : visites sécurité, points d'arrêt, fiches de lot, plans d'accès.
 - Plan de contrôle des mesures communes et modalités de mise à jour du PGC.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et gouvernance

- Diagnostic documentaire (PGC préalable, plans, modes opératoires) et cartographie des parties prenantes.
- Définir instances (comité de pilotage, réunions de coordination) et calendrier cible.
- Livrable : gouvernance cadrée, rythme d’échanges pertinent, ordres du jour resserrés.

Étape 2 – Cartographie des risques et interfaces

- Ateliers de scénarisation (coactivités, levage, énergie, circulation).
- Matrice risques/mesures priorisées et intégration dans planning/emprises.
- Livrable : interfaces critiques identifiées, temps de préparation anticipés.

Étape 3 – Conception du PGC et planification

- Structurer le PGC (zones, phases, mesures), plan de contrôle et logique de mise à jour.
- Définir des déclencheurs de MAJ (bascule de phasage, nouvel acteur, aléa majeur).
- Livrable : PGC lisible avec schémas et fiches synthétiques par zones.

Étape 4 – Intégration terrain et compétences

- Rituels terrain : visites sécurité, points d’arrêt, traitement des écarts; supports (fiches de lot, plans d’accès, registre-journal).
- Former les encadrants : consignes brèves, vérifications préalables, gestion des interférences imprévues.
- Livrable : responsabilités rappelées, critères d’autorisation clairs.

Étape 5 – Suivi de performance et amélioration

- Mettre en place tableau de bord, alertes et actions correctives (PDCA).
- Analyser les écarts, rechercher les causes racines, décider des mesures robustes.
- Livrable : stabilité du planning accrue, baisse documentée des situations à risque.

Planning / durée / jalons

Jalon	Échéance	Détail
Recours/installation coordonnateur SPS tiers	J-30	Activation si complexité élevée; jalon d’installation à J-30 avant travaux principaux.
Revue initiale & validation du PGC	J-15	Validation du PGC et du planning de coordination avant démarrage.
Réunions de coordination (phases critiques)	Toutes les 2 semaines	Instances fixées, ordres du jour ciblés; arbitrages structurants tracés sous 72 h.
Consolidation des indicateurs	Mensuel (12/an)	Tableau de bord mensuel et diffusion aux décideurs.
Publication registre-journal	48–72 h	Après visites, réunions ou points d’arrêt critiques.
Mise à jour du PGC	Sous 10 jours ouvrés	Après tout changement majeur (phasage, nouvel acteur, aléa).

Rôles & responsabilités (Client / Consultant)

Client (Maître d'ouvrage – MOA)

- Désigner le coordonnateur SPS et clarifier les objectifs de prévention.
- Allouer les ressources et fixer les instances de décision.
- Valider le PGC initial à J-15 et contrôler la mise en œuvre au moins 1 fois/mois (12/an).
- Exiger la traçabilité des décisions dans le registre-journal.
- Organiser un RETEX structuré en fin d'opération avec plan d'actions.

Consultant (Coordonnateur SPS tiers)

- Analyser les interfaces et scénariser les coactivités; prioriser les mesures.
- Animer les réunions; vérifier la cohérence PGC/pratiques terrain.
- Tenir et diffuser le registre-journal; piloter des plans d'actions datés.
- Réaliser des visites ciblées (présence renforcée en phases critiques) et challenger le plan d'installation.
- Assurer la diffusion disciplinée des décisions et le suivi des arbitrages.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- PGC préalable et documentation de conception.
- Plans, phasage, plans d'accès et d'emprises par zones.
- Modes opératoires des entreprises et PPSPS.
- Liste des intervenants et cartographie des parties prenantes.
- Inventaire des opérations critiques (levage, consignations, circulations, énergie).
- Planning cible chantier et séquences par zone/métier.
- Contraintes d'accès/énergie et plan d'installation de chantier.
- Registre-journal existant et éléments de traçabilité disponibles.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Instances cadrées : comité de pilotage et réunions de coordination au bon rythme (hebdomadaire au pic, bimensuel sur phases critiques).
- Ordres du jour resserrés; décisions et arbitrages tracés dans le registre-journal sous 48–72 h.
- Tableau de bord mensuel (12/an) centré sur l'efficacité (écarts, interférences évitées, actions closes).
- PGC vivant avec déclencheurs de mise à jour; révision formalisée sous 10 jours ouvrés.
- Visites sécurité ciblées et points d'arrêt avant tâches critiques; levée contrôlée des mesures temporaires.
- Cycle d'amélioration continue (PDCA) et RETEX formalisé en fin d'opération.
- Vigilances : éviter la sur-qualité documentaire, les réunions nombreuses et peu décisionnelles, et la dilution des responsabilités en sous-traitance.